

Page: 1/7

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression : 28.10.2020 Numéro de version 1 Révision: 10.09.2018

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
 - · Nom du produit: Selenite Cystine Broth (25 tubes x 10 mL)
 - · Code du produit: 3555746
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation

Dispositif médical de diagnostic in vitro ou composant.

Réactif de laboratoire.

- 1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité
 - Producteur/fournisseur:

Bio-Rad

3, Boulevard Raymond Poincaré

F-92430 Marnes-la-Coquette

Tel.: +33 (0)1 47 95 60 00 Fax: +33 (0)1 47 41 91 33

e-mail: fds-msds.fr@bio-rad.com

- Service chargé des renseignements: Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Voir point 16

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou de la préparation
 - Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
 - Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

- Pictogrammes de danger Néant
- · Mention d'avertissement Néant
- · Mentions de danger

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- · 2.3 Autres dangers
 - · Résultats des évaluations PBT et vPvB
 - · **PBT:** Non applicable.
 - · vPvB: Non applicable.

CHE



Page: 2/7

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression : 28.10.2020 Numéro de version 1 Révision: 10.09.2018

Nom du produit: Selenite Cystine Broth (25 tubes x 10 mL)

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Préparations

· Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

CAS: 7782-82-3 EINECS: 231-966-3 Hydrogénosélénite de Sodium

0,1-2,5%

Numéro index: 034-002-00-8

Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H331 STOT RE 2, H373

Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
 - · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
 - · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
 - · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- · Après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessairesPas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
 - Movens d'extinction :

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 5.3 Conseils aux pompiers
 - · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

• 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un vêtement personnel de protection.

Porter des gants à usage unique.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

(suite page 3)



Page: 3/7

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression : 28.10.2020 Numéro de version 1 Révision: 10.09.2018

Nom du produit: Selenite Cystine Broth (25 tubes x 10 mL)

(suite de la page 2)

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les composants liquides à l'aide d'un produit absorbant.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Suivre les Bonnes Pratiques de Laboratoire.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
 - · Stockage:
 - · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
 - Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
 - · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
 - · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- Equipement de protection individuel:
 - Mesures générales de protection et d'hygiène:

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

- · Protection respiratoire: Protection respiratoire recommandée.
- Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

· Protection des yeux: Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

CHF

(suite page 4)



Page: 4/7

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression : 28.10.2020 Numéro de version 1 Révision: 10.09.2018

Nom du produit: Selenite Cystine Broth (25 tubes x 10 mL)

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

· Aspect:

· Forme: Liquide Incolore

· Odeur: Spécifique au produit

Changement d'état

· Point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition: Non déterminé.

· Point d'éclair Non applicable.

• Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

· **Densité:** Non déterminée.

· Solubilité dans/miscibilité avec

· **l'eau:** Entièrement miscible

• **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
 - Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
 - · Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Corrosion cutanée/irritation cutanée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
 - Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 5)



Page: 5/7

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression : 28.10.2020 Numéro de version 1 Révision: 10.09.2018

Nom du produit: Selenite Cystine Broth (25 tubes x 10 mL)

(suite de la page 4)

· Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée

 Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
 - · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - · Effets écotoxiques:
 - · Remarque: Nocif pour les poissons.
 - · Autres indications écologiques:
 - Indications générales: Nocif pour les organismes aquatiques.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
 - · **PBT**: Non applicable.
 - · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
 - · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Emballages non nettoyés:
 - · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU

· ADR, ADN, IMDG, IATA Néant

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR, ADN, IMDG, IATA Néant

(suite page 6)



Page : 6/7

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 28.10.2020 Numéro de version 1 Révision: 10.09.2018

Nom du produit: Selenite Cystine Broth (25 tubes x 10 mL)

(suite de la page 5) · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport · ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe Néant · 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA Néant 14.5 Dangers pour l'environnement: · Polluant marin: Non · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable. · 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil **IBC** Non applicable. · Indications complémentaires de transport: Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus. · "Règlement type" de l'ONU: Néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes ne sont pas applicables.

822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité ne sont pas applicables.

- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- · Prescriptions nationales:
 - · Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe A (Classification propre)
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- · Phrases importantes
- H301 Toxique en cas d'ingestion.
- H331 Toxique par inhalation.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

 (suite page 7)

CHF



Page: 7/7

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression : 28.10.2020 Numéro de version 1 Révision: 10.09.2018

Nom du produit: Selenite Cystine Broth (25 tubes x 10 mL)

(suite de la page 6)

· Service établissant la FDS:

MSDS / FDS Administr.

Bio-Rad

Marnes-la-Coquette, France

· Contact:

Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)

Téléphone: +33 (0)1 47 95 61 85

Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)

Téléphone: +33 (0)1 47 95 62 77

SWITZERLAND

Bio-Rad Laboratories AG

Pra Rond 23 1785 Cressier

Phone: 41 61 71 79 555 Fax: 41 61 71 79 550

· Acronymes et abréviations:

ICAO: International Civil Aviation Organisation

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë - voie orale – Catégorie 3

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) - Catégorie 2

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aigue pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 3

CHF